

Monsieur le ministre, je souhaite vous interroger sur vos intentions quant aux conséquences dramatiques du réchauffement climatique dans les forêts du haut-jura, où l'impact n'est pas seulement environnemental mais aussi économique.

Mon département est composé en grande majorité de résineux – épicéas et sapins pectinés – et de feuillus – buis et frênes – aujourd'hui menacés par la propagation de nombreux parasites. Un exemple, celui des coléoptères appelés « scolytes » qui creusent des galeries sous l'écorce des épicéas coupant ainsi la circulation de la sève. Le manque d'eau participant à l'aggravation du dessèchement de l'arbre qui ne produit plus assez de sève pour évacuer ces parasites.

En Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, c'est 2 millions de mètres cubes d'épicéas scolytés, 60% en forêt publique et 40% en forêt privée pour la Bourgogne-Franche-Comté.

De plus, la pyrale du buis avec les risques d'incendie ou encore la chalarose du frêne constituent autant de menaces pour notre écosystème et donc pour la stabilité économique de nos territoires.

Au regard de l'ampleur de l'épidémie, l'ensemble des acteurs de la filière bois est aujourd'hui durement impacté par la chute drastique des prix sur le marché.

Les communes forestières qui tiraient des revenus par la vente d'épicéas, voient leurs recettes très fortement impactées et sont contraintes de repousser leurs investissements.

Monsieur le ministre, la forêt est en crise, c'est pour assurer l'avenir des générations futures que nous devons préserver ce patrimoine environnemental.

Je vous demande donc urgemment de mettre en œuvre un plan de sauvegarde pour la filière bois, de répondre aux urgences budgétaires des communes forestières par des aides de trésorerie négociées avec la banque des territoires.

Enfin, monsieur le ministre, nous sommes au début de cette crise et il conviendra de réfléchir au remplacement des espèces disparues.